

# Communiqué

Soleure, le 26 septembre 2024

## Augmentation douloureuse des primes d'environ 6 pour cent

# Les coûts des prestations médicales font grimper les primes

Après la forte croissance des coûts l'an passé, on pouvait espérer une pause en 2024. Or c'est exactement le contraire qui s'est produit, les coûts des prestations médicales ayant de nouveau augmenté plus que la moyenne. Et les prévisions pour l'année à venir ne laissent présager aucun répit. Cette situation se reflète une fois de plus dans les primes qui augmenteront en moyenne de 6 pour cent en 2025. La hausse des coûts des soins, des médicaments, des pharmacies et des hôpitaux pèse tout particulièrement dans la balance. Les coûts des prestations de physiothérapie et des analyses de laboratoire ont également enregistré une forte croissance.

En 2023, les coûts de la santé avaient connu une augmentation particulièrement forte, à plus de 6 pour cent. À tel point que l'on pouvait espérer qu'en partant de ce niveau de dépenses déjà très élevé, la hausse serait modérée cette année. Or il n'en est rien puisque les coûts ont une fois de plus bondi de 5,8 pour cent au cours des sept premiers mois de l'année 2024.

### Forte croissance des coûts des soins

La hausse est particulièrement marquée (+9,7 pour cent) dans le domaine des prestations de soins, et notamment dans celui de l'aide et des soins à domicile. L'une des raisons de cette croissance des coûts supérieure à la moyenne est l'explosion des soins prodigués par des proches. Pour ce seul domaine, la projection de coûts pour l'année s'élève désormais à 100 millions de francs, avec une tendance clairement à la hausse. En parallèle, les coûts enregistrés dans les EMS ont, eux aussi, progressé de manière significative (+5,2 pour cent).

### Explosion des coûts des traitements ambulatoires dans les cabinets médicaux et les hôpitaux

La nouvelle hausse massive des dépenses durant les sept premiers mois de l'année en cours pour les traitements prodigues par des médecins (+5,3 pour cent) et par le secteur hospitalier ambulatoire (+5,9 pour cent) révèle à quel point il est urgent de réformer les tarifs. Les forfaits ambulatoires approuvés par le Conseil fédéral au début de l'été 2024 montrent la voie à suivre.

### Médicaments, pharmacies, analyses de laboratoire: hausse persistante des coûts

La croissance des coûts dans les pharmacies reste également élevée (5,8 pour cent). De plus, les coûts des médicaments vendus dans les cabinets médicaux continuent d'augmenter (+4,3 pour cent). Au total, les dépenses de médicaments s'élèvent à près de 10 milliards de francs, ce qui correspond à environ un quart des dépenses de l'assurance de base. Autre source de préoccupation, les frais de laboratoire qui ont à nouveau augmenté de 12,7 pour cent.

## **Nouvelle flambée des coûts de physiothérapie et des hôpitaux**

La physiothérapie enregistre à nouveau une forte croissance de 6,6 pour cent. Les cabinets facturent de plus en plus de traitements de physiothérapie dits «complexes» qui alourdissent la charge supportée par l'assurance de base. En 2018, la part des traitements complexes représentait encore 23 pour cent des coûts totaux de physiothérapie – en 2023, ils atteignaient déjà 39 pour cent. Depuis quelques années, la croissance est particulièrement élevée et continue notamment dans les cabinets de groupe.

## **La hausse des prix et l'extension des prestations augmentent la pression sur les coûts**

L'extension constante des prestations dans l'assurance de base est également un important facteur d'augmentation des coûts. La prise en charge par l'assurance de base de la psychothérapie pratiquée par des psychologues – liée à une augmentation de salaire – ou de nouvelles prestations obligatoires telles que le médicament contre l'obésité Wegovy alourdiront de plusieurs centaines de millions de francs supplémentaires la facture des payeurs de primes. On observe actuellement une forte augmentation du nombre des prestations, mais il faut également craindre pour l'année prochaine une hausse des tarifs, notamment dans les hôpitaux.

## **Il est urgent d'agir**

Des mesures de maîtrise des coûts s'imposent de toute urgence pour éviter de nouvelles fortes hausses des primes. Pour que celles-ci restent abordables à l'avenir aussi, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre:

- Baisse des prix des médicaments et des analyses de laboratoire
- Planification suprarégionale et nationale des hôpitaux
- Rémunération impérativement conditionnée à des critères de qualité
- Déshenchevêtremet des rôles multiples des cantons dans le domaine de la santé
- Réduction de la bureaucratie dans le système de santé
- Moratoire sur l'extension du catalogue des prestations

*Association faîtière des assureurs-maladie suisses, santésuisse défend un système de santé libéral, social, financièrement supportable, une gestion efficiente des moyens et des prestations de santé de bonne qualité au juste prix.*

## **Informations complémentaires:**

Christophe Kaempf, Porte-parole,  
T 079 874 85 47, [christophe.kaempf@santesuisse.ch](mailto:christophe.kaempf@santesuisse.ch)

Ce communiqué est disponible sur le site [www.santesuisse.ch](http://www.santesuisse.ch)